

Fiche métier

Métier : **Juge d'instruction**

Secteur : **Droit et Justice/ Fonction publique**

Description (En quoi cela consiste ? Que fait-on concrètement ?) **Le juge d'instruction est chargé de « rendre l'affaire jugeable ». Il organise le travail de la police judiciaire, rassemble les pièces du dossier, mène les interrogatoires, délivre les mandats d'arrêt, ordonne les perquisitions, met les suspects en examen, demande un placement en détention provisoire au juge des libertés et de la détention. Une fois son travail terminé, il peut décider si l'affaire mérite d'être jugée ou non devant le tribunal ou la cour d'assises.**

Études (plusieurs parcours possibles) : **4 ans pour préparer un M1 en droit ou un diplôme d'IEP (institut d'études politiques), puis 31 mois à l'ENM (École nationale de la magistrature). Accès sur concours avec préparation possible dans un IEJ (institut d'études judiciaires).**

Bac +7

- À Angers : **Faculté de Droit pour préparer le master 1**
- Dans le département: /
- Dans la région : **Facultés de Droit à Laval, à Nantes et à Tours**
- Autre : **À Bordeaux et à Paris pour l'école nationale de la Magistrature**

Structure / Lieu d'exercice : **Dans son bureau et sur le terrain (lieu du crime, par exemple)**

Qualités requises / Profil : **Cette fonction demande de la rigueur et du sang-froid. Il faut savoir prendre des décisions dans des dossiers où les enjeux sont importants.**

Salaire (début de carrière et évolution) : **2 160 € brut (débutant)**